



DEPARTEMENT DE L'HERAULT - ARRONDISSEMENT DE BEZIERS
Commune de POMEROLS

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 20 AVRIL 2017 A 18H30.

Présents : Mrs Robert GAIRAUD, Bernard BONNEFOUS, Claude STEKELOROM, Robert MOULINOT, Bernard ICHÉ, Laurent DURBAN, Gérard ORTIZ, Antoine AMOROS, Loïc CASANOVA, Olivier BAYARRI, Mmes Nelly SORLI, Fabienne FABRE, Sylvie SALVADOR, Catherine RAMOUILLET, Sophie REBEJAC, Sabine THIEULE, Marie-Line THIEULES.

Procurations :

Mme Marie-Aimée POMAREDE a donné procuration à M. Bernard ICHÉ.

Mme Marjorie LE MINIHI a donné procuration à M. Gérard ORTIZ.

M. le Maire fait circuler à tous les membres du Conseil Municipal le feuillet de clôture à signer de la séance précédente. M. le Maire propose de nommer Mme THIEULES Marie-Line comme secrétaire de séance : **adoption à l'unanimité.**

M. le Maire met au vote le PV de la séance précédente du Jeudi 23 Mars 2017. Il demande s'il y a des remarques. En l'absence de remarques, **le PV est adopté à l'unanimité.**

M. le Maire demande aux membres du Conseil s'il peut rajouter un point à l'ordre du jour : Adhésion au groupe Agence France Locale. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rajout de ce point à l'ordre du jour.

I – Taux d'imposition et Budget Primitif 2017 – Général

*** Les taux d'imposition**

M. le Maire a proposé aux membres du Conseil Municipal de maintenir les taux d'imposition stables. Il fait procéder au vote : **Adoption à l'unanimité.**

*** Le budget général**

M. le Maire a présenté par chapitre le budget général 2017 en donnant des explications. Il demande s'il y a des questions. En l'absence de questions, il fait procéder au vote : **Adoption à la majorité – Abstention de Mme Sabine THIEULE**

II – Budget Primitif 2017 – Lotissement Communal

M. le Maire présente le budget prévisionnel 2017 du lotissement communal en donnant des explications.

Il demande s'il y a des questions. En l'absence de questions, il fait procéder au vote : **Adoption à la Majorité – Abstention de Mme Sabine THIEULE.**

III – Conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage et d'entretien afférentes à l'aménagement de la RD 18 Traversée du village avec le Département

Le Conseil Départemental confie par cette convention à la commune la réalisation des travaux. Il a alloué à notre commune la somme de 193 000 euros. Dès réception de la convention, le Conseil Départemental versera la moitié de la subvention et l'autre moitié sera versée lorsque les travaux seront terminés.

M. le Maire demande s'il y a des questions : **adoption à l'unanimité.**

IV – Point rajouté à l'ordre du jour : Adhésion au Groupe Agence France Locale

L'objet de ce point est une délibération du Conseil pour donner l'autorisation d'adhérer au groupe agence France Locale. Il s'agit de verser 4 500 Euros sur 3 ANS soit 1 600 Euros la première année. Cette adhésion nous permettra d'avoir un taux d'intérêt pour emprunter plus compétitif que les autres banques. L'intérêt est d'obtenir les charges financières liées aux intérêts cumulés sur la durée totale d'un emprunt (15 ou 20 ans) les plus faibles possibles.

M. le Maire fait procéder au vote : **Adoption à l'unanimité.**

V – Informations diverses